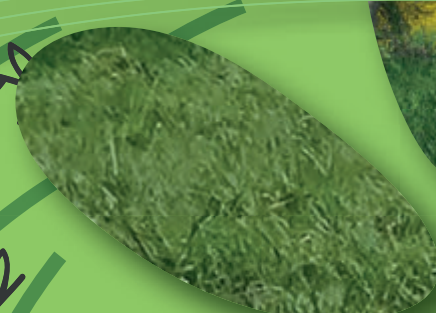
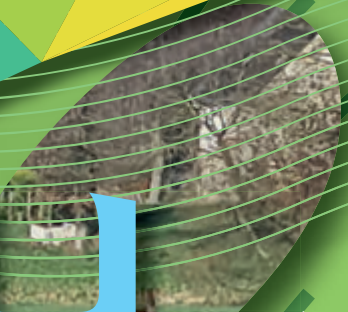


en direct

Bulletin municipal n° 98  
Mai 2023

# VIGNOC

[www.vignoc.fr](http://www.vignoc.fr)



# mairie

12, rue des Ecoles - 35630 Vignoc  
T. 02 99 69 82 46 - F 02 99 69 86 94  
mairie@vignoc.fr

**En cas d'urgence : 02 99 69 82 46** (répondeur mairie), un numéro d'urgence vous sera donné.

## périodes scolaires

ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h  
et le vendredi de 14h30 à 18h30

## vacances scolaires

ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et le vendredi de 14h30 à 18h30

## Infirmières libérales

Mme LELAY Yolande et GAUTIER Christine  
2 rue des Ecoles 35630 VIGNOC  
T. 02 99 69 83 37

## Assistante sociale

Contactez le CDAS, de St Aubin d'Aubigné  
T. 02 99 02 37 77 du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

## Point Poste

Les principaux services de la poste (recommandé, colis, retrait argent etc...) se font au Bar-Tabac «Le Refuge».

## Numéros urgences

Pompiers départementaux	18
Pompiers de Gévézé	02 99 69 02 02
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Hédé	02 99 45 45 61
SAMU-Médecin de garde	15
Centre anti-poison	02 99 59 22 22
Allo Enfance maltraitée	08 00 05 41 41
SIDA info services	08 00 84 08 00
SOS viols	08 00 05 95 95
Chenil service - SACP	02 99 60 92 22

## Déchetterie de Tinténiac et de Melesse

lundi : 14h-17h\*  
mardi : 9h - 12h / 14h - 17h\*  
Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h\*  
Jeudi : fermée  
Vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h\*  
Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h\*  
Dimanche : fermée  
\* Fermeture à 18h entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 octobre  
En cas de jour férié, les déchèteries sont fermées.

## Bibliothèque horaires d'ouverture

Lundi : 18h-19h / Mardi : 16h30 -18h  
Mercredi : 16h30-18h / Vendredi : 17h-18h30  
Samedi : 10h30-12h  
T. 02 99 69 82 37 / bibliotheque@vignoc.fr

Bulletin municipal de Vignoc  
Responsable de la publication : Daniel Houitte  
Dépôt légal en cours - Reproduction intégrale  
ou partielle interdite sans autorisation.

Crédit photo - Guy Castel



## édito

Chers Vignocaises et Vignocois,

Le printemps se termine. Les pluies de fin d'hiver ont permis à nos cours d'eau et à nos nappes phréatiques de retrouver leur niveau. Nous devons cependant toujours veiller à notre consommation d'eau et protéger nos ressources. L'eau sera un enjeu majeur dans les années à venir.

La construction de la nouvelle école a commencé. Les enfants seront heureux d'être accueillis dans ce nouveau cadre. Bien sûr, cela va engendrer momentanément quelques désagréments mais nous ferons pour le mieux.

En ce qui concerne la ZAC multisite, l'étude préalable a commencé par une balade urbaine le samedi 22 avril pour faire découvrir le projet aux habitants.

Au mois de mai, les cloches de l'église ont quitté leur clocher. Elles ont été exposées dans l'église pendant une semaine.

Le printemps, dans une commune, c'est aussi le moment où sont votés le budget et les taux d'imposition, dans un contexte économique difficile pour la collectivité. Nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts. Cependant, les choses ne sont pas simples : la hausse vertigineuse des énergies et l'inflation, de manière générale, pèsent sur la section de fonctionnement et sur notre capacité à financer l'investissement de notre école.

Dans le pôle administratif, nous souhaitons la bienvenue à Pascale Voissière-Perrier au poste de Ressources humaines/comptabilité.

Pour terminer, nous avons une pensée particulière pour Roger Viel, ancien conseiller municipal, qui nous quitte. Nous pensons aussi à Alain Charuel, ancien président du Comité des fêtes, parti trop vite. Nous souhaitons bon courage à sa famille.

Je vous souhaite un bel été.

Daniel Houitte  
Maire de Vignoc



Les articles pour le prochain bulletin doivent nous parvenir pour le **30 septembre 2023** à [mairie@vignoc.fr](mailto:mairie@vignoc.fr)



## vigilance

**DELIVRANCE ACTES D'ÉTAT CIVIL**  
Toute délivrance de copies et d'extraits d'actes d'état civil **est gratuite** ainsi que la délivrance d'un extrait du casier judiciaire. On ne doit pas vous demander d'effectuer un règlement par carte bancaire lors d'une demande en ligne.

## Restez informés



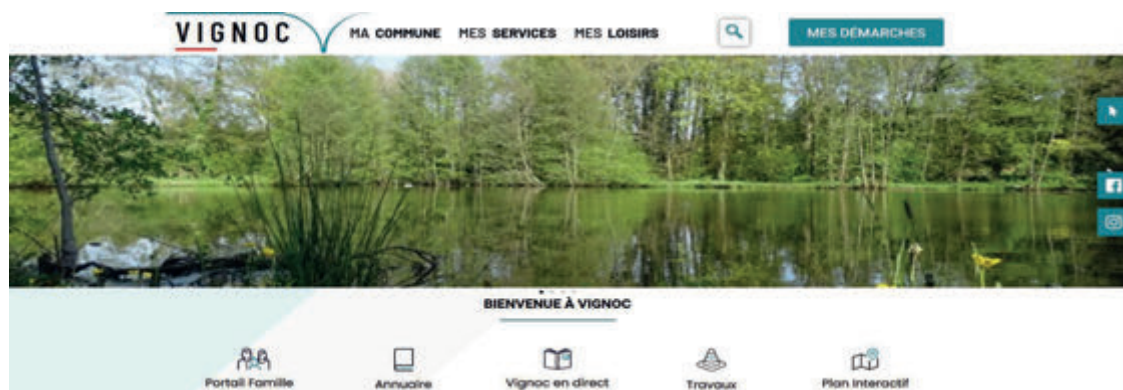
**Instagram**

[https://www.instagram.com/commune\\_de\\_vignoc/](https://www.instagram.com/commune_de_vignoc/)



**Site de la mairie**

<https://vignoc.fr/>



**Facebook**

<https://www.facebook.com/villedevignoc/>

03

## infos municipales

### Bien vivre ensemble

Pour faciliter l'entretien des voies communale et des espaces verts par nos agents et éviter des désagréments aux propriétaires, il est demandé de tailler les haies une à deux fois par an et de nettoyer les pieds de mur et autour des clôtures donnant sur ces voies ainsi que du côté des espaces verts.



### Hommage à Roger Viel

Roger Viel nous a quittés le 4 mars 2023. Il a été conseiller municipal de 1989 à 2001. Il aura marqué son temps par son charisme et son investissement au sein de la collectivité, en particulier lors de l'aménagement du parc de loisirs et lors du Concours des Maisons fleuries.



Il aura été aussi une personne importante dans l'histoire du club de foot de Vignoc. Il a été président de l'US Vignoc jusqu'en 1994, date à laquelle le club a fusionné avec le CS Hédé. Roger Viel s'est aussi impliqué pour la création de l'ASVHG suite à la demande du club de Guipel. Ces dernières années, il voulait tout savoir sur la vie du club et plus particulièrement sur les seniors dont il était un observateur assidu le dimanche.

Un hommage lui a été rendu lors des rencontres seniors des 4 et 5 mars et lors du conseil municipal du 16 mars 2023.



En raison des travaux de la future école maternelle, les conteneurs verres, papiers, journaux et vêtements sont déplacés à l'angle de l'Impasse de la Pointe et Impasse de Vauléon.



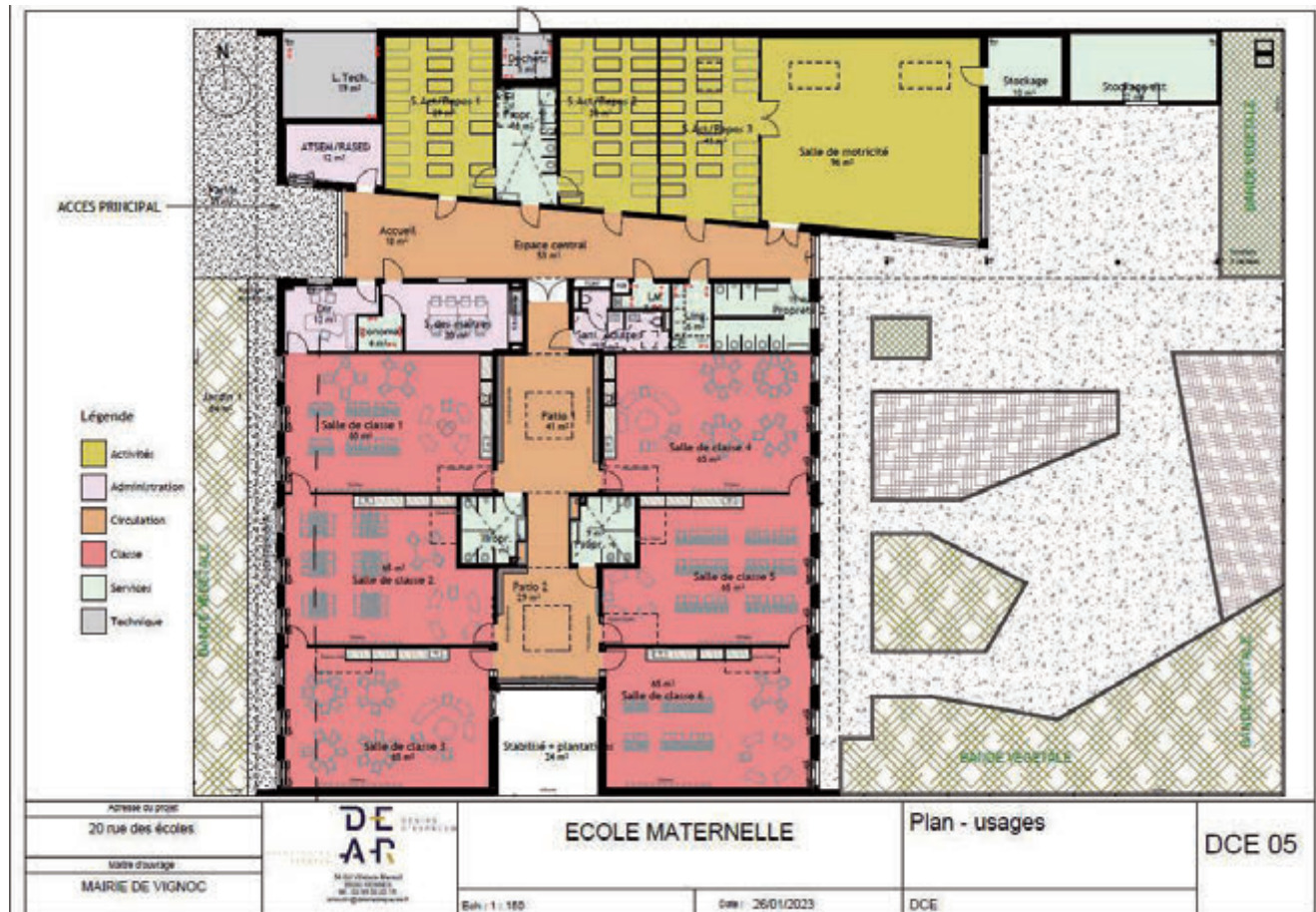
**Attention**

## La nouvelle école maternelle

La réunion de présentation du projet de l'école maternelle s'est tenue le vendredi 14 avril dans la salle polyvalente Emile Lemetayer. Environ 50 personnes se sont déplacées pour découvrir les plans de ce nouveau bâtiment et ce avant le démarrage des travaux.

Ce projet a démarré en septembre 2019 par l'étude du contrat d'objectif SYNOPIA, qui a permis avec la concertation entre l'équipe municipale et les Vignocois de tracer les contours de ce projet ambitieux. S'en sont suivi, une première phase d'étude et de concertation réalisée avec le cabinet CERUR, qui a permis d'obtenir un premier cahier des charges fonctionnel précisant l'usage de ces nouveaux locaux, puis une seconde phase d'étude, avec le cabinet d'architecte DEAR, qui a abouti aux plans finaux qui ont été présentés ce vendredi 14 avril.

04



Désormais, place à la réalisation du bâtiment. Pour cela, et pour parer à la suppression du parking de la salle polyvalente, les travaux d'un tout nouveau parking ont démarré début mai à côté du cimetière. Les travaux de terrassement de la nouvelle école ont commencé, eux, le 15 mai.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement des travaux tout au long du projet qui doivent se terminer en juillet 2024.



## Restauration des cloches de l'église

Deux des trois cloches de l'église de Vignoc, prénommées Caroline Marie (575kg) et Louise Marie Tuline (411kg), ont été décrochées pour être refondues en raison de leur état : une fissure avait été détectée sur chacune d'elle lors d'un contrôle annuel. Elles avaient été installées en 1862. Les travaux seront réalisés par l'entreprise ART CAMP située à Annecy pour un montant de 40614€ et financés, en partie, par des subventions de l'état et du département. Elles seront réinstallées courant septembre.



## Troc aux plantes du Conseil des Sages

Le dimanche 16 avril, le Conseil des Sages a organisé son traditionnel troc aux plantes et aux livres de printemps. Les nouveaux habitants sont de plus en plus nombreux à venir chercher des plantations pour leurs jardins. La prochaine édition aura lieu le dimanche 8 octobre, lors de la Semaine bleue.

05

## Commémoration du 8 mai

Le 8 mai, une vingtaine de personnes se sont retrouvées pour la cérémonie de commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale. Cette cérémonie a été suivie d'un vin de l'amitié à la mairie.



## Bibliothèque

### Livres sur les murets



Comme l'année passée, durant tout le mois de juin, aux horaires d'ouverture de la bibliothèque, vous trouverez des livres et des revues sur les murets devant L'éclat de Lire. Jetez-y un œil et emportez ceux qui vous intéressent !

Explication : pour rester vivante et attractive, une bibliothèque doit acquérir régulièrement de nouveaux ouvrages. Pourtant,

les étagères ne sont pas extensibles, donc, si nous voulons faire un peu de place aux nouveautés, il faut se résoudre à retirer les livres plus anciens... Cela se fait bien souvent à contre cœur parce que les amoureux des livres aiment tous les livres, anciens ou pas ! Bref, ainsi va la vie des livres de bibliothèque !

Mais n'hésitez pas à leur donner une chance de continuer à faire rêver des lecteurs, emportez-les vers de nouveaux horizons.

Rappel : L'inscription à L'éclat de Lire est GRATUITE pour tous, venez découvrir les nouveautés !

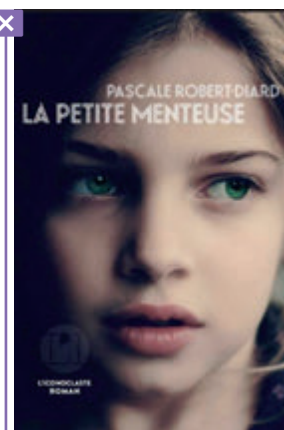
### Petit conseil de lecture

«**La petite menteuse**»  
de Pascale Robert-Diard,  
L'Iconoclaste, 2022

Lisa, 15 ans, a menti lorsqu'elle a accusé Marco de l'avoir violée. Marco est emprisonné depuis 3 ans lorsque le procès en appel a lieu. Et cette fois, Lisa veut choisir son avocat elle-même et elle veut que ce soit une femme. C'est à travers cette avocate que le lecteur va peu à peu découvrir la réalité, le piège qui s'est refermé sur l'ensemble des protagonistes de cette histoire.

En lice pour plusieurs prix littéraires en 2022, ce roman nous rappelle que la vérité n'est pas toujours là où on voudrait qu'elle soit, que la vie n'est pas si simple...

C'est un livre qui interpelle, qui dérange, qui déstabilise mais n'est-ce pas l'un des rôles les plus importants des livres ?



copyright ©L'Iconoclaste



## Repas des ainés

Le repas des seniors a eu lieu le 11 mars dernier. Cela a été un moment apprécié de tous, convivialité et partage autour d'un très bon repas. Les doyens présents lors de cette journée, Mme Jeanine Mouchoux et M. René Richard, ont été mis à l'honneur par le président et les membres du CCAS présents. La chorale de Vignoc a animé la fin du repas sous l'égide d'Amand Duval et Jean Yves Misériaux. Un grand merci aux chanteurs et au présentateur qui développent leur répertoire et améliorent leurs propositions d'année en année.



06



## ✕ Semaine Bleue

La semaine nationale des retraités et personnes âgées, plus connue sous le nom de «Semaine Bleue» a lieu chaque année au mois d'octobre depuis 1951. Cette année, elle se déroulera du 2 au 8 octobre. C'est l'occasion pour le CCAS et plusieurs structures de la commune de proposer animations, ateliers, sorties. Et parce que la rencontre entre les générations permet l'échange de savoirs, pilier du « vivre ensemble », les rendez-vous intergénérationnels font l'objet d'un intérêt particulier pour nous. Sans vous dévoiler dès à présent le contenu de la semaine, nous pouvons vous donner un des thèmes qui sera les contes et légendes arthuriennes de Brocéliande. Concernant le lundi habituellement réservé aux actions de prévention en santé, nous proposerons une formation de 2h aux gestes qui sauvent, animée par les sapeurs-pompiers (protection, alerte, hémorragies, plaies, perte de connaissance, arrêt cardiaque, utilisation du défibrillateur automatisé externe) Il y aura 1 groupe de 10h à 12h et 1 groupe de 14h à 16h. Les places étant limitées, si vous avez 60 ans ou plus et êtes intéressé, vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès de la mairie. Vous recevrez le programme complet en septembre.

## Fonds Solidarité Logement

Les aides du Fonds Solidarité Logement (FSL) peuvent vous aider.

**Le Loge accès 35** peut vous aider à financer les frais liés à l'entrée dans un nouveau logement en location : dépôt de garantie, compensation de l'allocation logement sur le premier loyer, mobilier de première nécessité et frais de déménagement, frais d'agence ou de notaire.

Le Loge accès 35 est accordé aux personnes dont le logement permet d'avoir une allocation logement (APL, ALF ou ALS). Il est soumis à un plafond de ressources (revenus financiers).

Les aides du **FSL maintien** peuvent vous permettre de faire face à une dette en lien avec votre logement (loyer, assurance habitation, etc.) ou vos abonnements de téléphone ou d'Internet. Elles peuvent également vous aider en cas de difficultés de paiement de vos factures d'électricité, d'eau, de gaz,...

Ces aides peuvent être accordées aux locataires, résidents ou propriétaires occupants, dans la limite d'un plafond de ressources.

Retrouvez les informations sur le dispositif : <https://www.ille-et-vilaine.fr/demande-fsl>

# Les principales décisions du Conseil Municipal

Les comptes-rendus complets sont disponibles en mairie ainsi que sur le site de la commune.

## FUTURE ECOLE MATERNELLE ET PARKING MUTUALISE



07

### PLAN DE FINANCEMENT

La commune de Vignoc a décidé la construction d'une école maternelle 6 classes, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de l'avant-projet définitif - travaux (APD) à 1 898 000 € HT soit 2 277 600 € TTC qui sera réalisé en deux phases.

Le projet de l'école maternelle est présenté en **deux tranches** :

1 tranche : Clos et couvert

2<sup>ème</sup> tranche : Finitions et espaces extérieurs

A – ECOLE MATERNELLE 6 CLASSES : Phase Clos et couvert – ANNEE 2023

Plan de financement prévisionnel - Ecole Maternelle 6 classes

Nature des dépenses	Montant	
	HT	TTC
Assistance à Maîtrise d'ouvrage	24 900,00 €	29 880,00 €
Programmiste	24 900,00 €	29 880,00 €
Maîtrise d'œuvre	130 644,50 €	156 773,40 €
Architecte	130 644,50 €	156 773,40 €
avenant N°1	24 042,50 €	28 851,00 €
Etudes complémentaires/frais annexes	931 860,00 €	1 118 232,00 €
Etudes des sols G2PRO	10 140,00 €	12 168,00 €
plan topographique	690 €	828,00 €
Assurances dommage-ouvrages	5 000,00 €	6 000,00 €
SPS	3 160 €	3 792 €
Bureau de contrôle	6 880 €	8 256 €
Radon	990 €	1 188 €
Travaux école	875 000 €	1 050 000 €
Travaux d'alimentation aux réseaux	30 000 €	36 000 €
	<b>1 087 404,50 €</b>	<b>1 304 885,40 €</b>

Recettes prévisionnelles

Financements	Montant	Taux de financement
<b>Aides de l'Etat</b>	<b>460 000 €</b>	
DETR Travaux (1ère tranche)	210 000 €	19%
DSIL	250 000 €	23%
<b>Aides autres</b>	<b>212 500 €</b>	
Fonds de concours VIA	112 500 €	10,35%
Bien vivre en Bretagne Région	100 000 €	9%
<b>Autofinancement</b>	<b>414 905 €</b>	
Fonds propres/emprunts	414 905 €	
<b>Total des ressources prévisionnelles</b>	<b>1 087 404,50 €</b>	

B – ECOLE MATERNELLE 6 CLASSES : Phase Finition et extérieurs - ANNEE 2024

Plan de financement prévisionnel - Ecole Maternelle 6 classes

Nature des dépenses	Montant	
	HT	TTC
2ème phase travaux Finitions/extérieurs	1 023 000,00 €	1 227 600,00 €
Travaux école	1 023 000 €	1 227 600 €
	<b>1 023 000,00 €</b>	<b>1 227 600,00 €</b>

Recettes prévisionnelles

Financements	Montant	Taux de financement
<b>Aides de l'Etat</b>	<b>460 000 €</b>	
DETR Travaux (1ère tranche)	210 000 €	21%
DSIL	250 000 €	24%
<b>Aides autres</b>	<b>- €</b>	
		0,00%
		0%
<b>Autofinancement</b>	<b>563 000 €</b>	
Fonds propres/emprunts	563 000 €	
<b>Total des ressources prévisionnelles</b>	<b>1 023 000,00 €</b>	

C- PARKING MUTUALISE DES EQUIPEMENTS PUBLICS

Plan de financement prévisionnel - Parking mutualisé des équipements publics

Nature des dépenses	Montant	
	HT	TTC
Assistance à Maîtrise d'ouvrage	11 600 €	13 920 €
Assistance Maîtrise d'ouvrage - Parking	11 600 €	13 920 €
Travaux et divers	206 660 €	247 992 €
plan topographique	1 680 €	1 992 €
Travaux parking	205 000 €	246 000 €
	<b>218 260 €</b>	<b>261 912,00 €</b>

Recettes prévisionnelles

Financements	Montant	Taux de financement
<b>Aides de l'Etat</b>	<b>115 478 €</b>	
DETR Travaux	65 478 €	30%
DSIL	50 000 €	23%
<b>Aides autres</b>	<b>- €</b>	
Amende de police	- €	inconnu
<b>Autofinancement</b>	<b>102 782 €</b>	
Fonds propres/emprunts	102 782 €	
<b>Total des ressources prévisionnelles</b>	<b>218 260,00 €</b>	

La commune sollicite deux subventions Etat pour l'école maternelle et deux subventions Etat pour le projet de création du parking mutualisé au titre de la DETR.  
Elle sollicite également des subventions Etat au titre de la DSIL pour les deux projets.

Le code général des collectivités territoriales (CGCT) régit la répartition du produit des amendes de police relatives à la circulation routière. La répartition est faite par le Département. Les sommes allouées peuvent être utilisées au financement des projets d'aménagement. Le conseil municipal propose donc de solliciter auprès du Département d'Ille-et-Vilaine une subvention au titre de la répartition des recettes des amendes de police (dotation 2022 programme 2023).

## ATTRIBUTION DES MARCHES

### ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX PAR LOTS POUR LA FUTURE ECOLE MATERNELLE

Quarante-neuf entreprises ont répondu à la consultation de travaux. L'ensemble des offres ont été transmises à l'entreprise Désirs d'espaces – Architectes Rennais, assistant à maîtrise d'ouvrage, pour analyse.  
Chaque offre a reçu une note selon leur valeur financière (60 points) et technique (40 points).

Désirs d'espaces – Architectes Rennais a procédé à une rectification des prix ainsi qu'à une phase de négociation pour l'ensemble des lots.  
Le rapport et les notes définitives ont été présentés à la commission d'appel d'offres le lundi 27 mars 2023.

08

Les lots ont été attribués ainsi.

**LOT 1 TERRASSEMENT – VRD – ESPACES VERTS**

Entreprise MULTI TP : 92 436,02 €HT

**LOT 2 GROS ŒUVRE**

Entreprise CATROS : 283 805,69 €HT

**LOT 3 RAVALEMENT**

Entreprise BLANDIN FACADES : 23 679,58 €HT

**LOT 4 CHARPENTE BOIS – BARDAGE**

Entreprise DESCHAMPS SA : 239 620,41 €HT

**LOT 5 COUVERTURE – ETANCHEITE**

Entreprise HERVE BROCHARD : 279 052,04 €HT

**LOT 6 MENUISERIE EXTERIEURE-SERRURERIE**

Entreprise SOMEVAL : 110 716,97 €HT

**LOT 7 MENUISERIE INTERIEURE**

Entreprise SARL AUGUIN : 120 844,43 €HT

**LOT 8 CLOISONS - DOUBLAGES**

Entreprise KOEHL CHRISTOPHE : 70 894,48 €HT

**LOT 9 PLAFONDS**

Entreprise KOEHL CHRISTOPHE : 98 990,87 €HT

**LOT 10 REVETEMENTS DE SOLS - FAIENCE**

Entreprise MICHEL LAIZE : 60 158,40 €HT

**LOT 11 PEINTURE – REVETEMENTS MURAUX - NETTOYAGE**

Entreprise CADEC : 29 090,66 €HT

**LOT 12 PLOMBERIE – CHAUFFAGE - VENTILATION**

Entreprise CVC EMERAUDE : 266 827,69 €HT

**LOT 13 ELECTRICITE – COURANTS FAIBLES ET FORTS**

Entreprise LUSTRELEC : 89 851,21 €HT

### ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LE PARKING

Six candidats ont répondu à la consultation de travaux. L'ensemble des offres a été transmis à l'entreprise Servicad, assistant à maîtrise d'ouvrage, pour analyse.

Chacune des offres a reçu une note selon :

- Leur valeur financière (40%)
- Leur valeur technique (30%)
- Le délai d'exécution des travaux (30%)

Le rapport et les notes définitives ont été présentés à la commission d'appel d'offres le mardi 14 mars 2023.

La commission d'appel d'offres a proposé d'attribuer le marché à l'entreprise SPTP Ploufragan : **187 120 € HT**. Ce choix est validé par le Conseil Municipal.



## VOIRIE - RESEAUX

### SIGNATURE DE LA CONVENTION D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE

Les travaux d'aménagement du parking vont impacter partiellement la route départementale n°287 en agglomération. Aussi une convention est rédigée par le Département 35, convention qui a pour objet de définir les conditions techniques, administratives et financières dans lesquelles ces aménagements seront réalisés et gérés. Elle fixe également la domanialité des ouvrages réalisés.

Il est convenu, entre autres, que le Département versera une participation financière d'un montant maximum de **8 508 € TTC** à la commune afin de prendre en charge l'enrobé et les travaux de réparation de la structure de la chaussée, liée à l'usure normale.

### POSE D'OMBRIERES

Le projet de création d'un parking mutualisé pour les équipements publics (aux écoles, au cimetière, aux équipements sportifs et salle polyvalente) a été validé par le Conseil Municipal

Sa capacité d'accueil est de 70 véhicules, dont 2 places adaptées aux personnes à mobilité réduite et d'un stationnement pour les vélos.

Parallèlement, la Société d'Economie Mixte (SEM) Energ'iv et See You Sun ont créé Breti Sun Park, une société permettant d'investir localement dans les ombrières de parking.

La commune de Vignoc a été sollicitée par Breti Sun Park pour l'occupation du domaine public en vue de l'installation et de l'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur ombrières de parking. La production de la centrale a pour but d'être injectée sur le réseau public.

Breti Sun Park envisage l'installation de trois ombrières photovoltaïques sur ce parking d'une puissance de 99,82 kWc/ombrière.



- Breti Sun Park sera le maître d'ouvrage de l'ombrière photovoltaïque ainsi que son exploitant sur la durée de la convention d'occupation temporaire. Tous les coûts de construction, d'exploitation, de maintenance de cette centrale seront à la charge de Breti Sun Park.

- La convention d'occupation temporaire

sera conclue pour une durée de 30 ans. A la fin de la convention le propriétaire aura le choix du devenir de l'installation : soit récupérer l'ensemble de l'équipement par la voie de l'accession, soit demander à la société bénéficiaire de déposer la centrale et remettre en état le parking, soit négocier avec la société bénéficiaire une prorogation de la convention faisant l'objet des présentes.

- En contrepartie de la mise à disposition d'une partie du parking, Breti Sun Park s'engage à mettre en place les éléments nécessaires pour une future installation rapide de bornes de recharge pour véhicules électriques et à verser une redevance annuelle de 450 €.

09

## AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES



### MAJORATION DES TARIFS REPAS COMMUNE ET HORS COMMUNE DES REPAS NON COMMANDES

Il est nécessaire de revoir la formulation de la délibération du 7 septembre 2017 portant sur l'application d'un tarif pour les repas non réservés afin d'informer les parents de façon parfaitement claire et sans ambiguïté

Il est décidé d'indiquer que pour chaque repas consommé sans réservation préalable soit 48 heures (jours ouvrés), il sera majoré au tarif maximal de la grille tarifaire en vigueur plus 2,50 euros (commune ou hors commune).

### CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La convention territoriale globale (Ctg) est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Elle vient en remplacement des Contrats enfance jeunesse (Cej), dont le dernier est arrivé à échéance le 31 décembre 2021.

La Ctg a pour enjeux de :

- Partager une vision globale et transversale du territoire et d'offrir de nouvelles possibilités d'actions.
- Articuler les politiques familiales et sociales aux besoins des habitants et aux évolutions du territoire.
- Renforcer l'attractivité du territoire.
- Consolider les partenariats engagés et en créer de nouveaux.
- Maintenir le soutien financier de la Caf.

La Ctg se concrétise par la signature d'un accord entre la Caisse d'Allocations Familiales, les communes et la Communauté de Communes de Val-d'Ille-Aubigné pour une durée de 5 ans, soit du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026.

Elle optimise l'utilisation des ressources sur le territoire et constitue un levier décisif à la définition, la mise en oeuvre et la valorisation d'un projet de territoire. Elle s'appuie sur une approche transversale intégrant les thématiques telles que la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits...

La Ctg s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires, qui a été confié par la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné au cabinet Spqr. Ce diagnostic s'articule autour de cinq thématiques (petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits) ayant permis de faciliter la définition des priorités et des moyens à mobiliser dans le cadre d'un plan d'actions adapté aux besoins du territoire. Le plan d'action sera étayé par le moyen de fiches action élaborées en groupe de travail courant 2023 et validées par le comité de pilotage Ctg.

10

Le pilotage de la Ctg s'articule autour :

- D'un comité de pilotage constitué d'élus volontaires parmi les 19 communes et la communauté de communes. Il valide le diagnostic, les orientations stratégiques, le plan d'action et l'évaluation.
- D'un comité technique constitué de référents désignés parmi les communes et la communauté de communes. Il prépare et anime les comités de pilotage.
- De groupes de travail thématique réunissant les techniciens et professionnels du territoire pour élaborer des outils et favoriser les partages d'expérience nécessaires à la mise en oeuvre des actions définies dans le plan d'action.
- Des chargés de coopération reconnus dans le portage de projets partagés et co-financés par la Caf :  
  - Un Chargé de coopération Ctg de la communauté de communes : 0.50Etp.
  - Des chargés de coopération thématique répartis entre les communes et la communauté de communes : 2.80Etp.

Chaque année, la Caf versera l'aide correspondante aux actions réalisées par le chargé de coopération. Par ailleurs, la prestation de service « enfance jeunesse » précédemment versée dans le cadre du Cej devient le « bonus territoire ». Il est versé aux gestionnaires d'équipement, en complément des prestations de services ordinaires.

Le conseil municipal valide la signature de la Ctg pour la période 2022-2026.

## FINANCES

### BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2022

Avant le 1er juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un compte de gestion par budget voté.

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

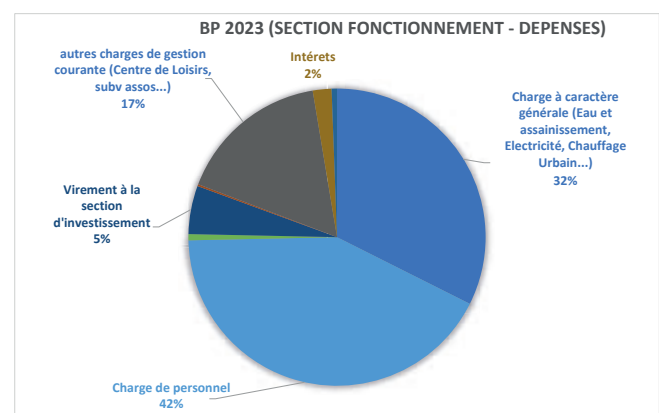
Le Conseil Municipal constate la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion).

SECTION	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT
FONCTIONNEMENT	1 407 464.24 €	1 688 249.31 €	280 705.07 €
INVESTISSEMENT	705 151.56 €	1 149 399.80 €	444 248.24 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement en recette d'investissement.

### BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2023

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 714 978 €	1 714 978 €
INVESTISSEMENT	2 957 818 €	2 957 818 €



## BUDGET LOTISSEMENT QUARTIER DU CHENE AUGUE

EXERCICE 2022

SECTION	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT
FONCTIONNEMENT	18 454,75 €	146 589,48 €	128 134,73 €

BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2023

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	128 135,53 €	128 135,53 €

## TAUX D'IMPOSITION

Il est décidé de maintenir les taux d'imposition suivants pour l'année 2023 :

✓ Taxe d'habitation résidences secondaire	15,40 %
✓ Taxe foncière bâtie	39,74 %
✓ Taxe foncière non bâtie	47,27 %

## PERSONNEL COMMUNAL

### RESTRUCTURATION DU SERVICE ADMINISTRATIF



Le service administratif se restructure.

Dans le cadre du départ à la retraite prochain de l'agent d'accueil de la Commune et du départ d'un agent pour une autre collectivité, il est proposé la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif territorial à temps complet pour

exercer les fonctions de Gestionnaire Service à la population / Urbanisme à compter du 2 mai 2023 et le recrutement d'un nouvel agent à temps complet pour occuper le poste de rédacteur territorial à temps complet pour exercer les fonctions de Gestionnaire Comptabilité / Ressources humaines à compter du 11 avril 2023.

## CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL

Il est opportun pour la collectivité de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance des risques statutaires du personnel garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Vilaine peut souscrire un tel contrat pour son compte en mutualisant les risques.

La commune de Vignoc adhère au contrat groupe en cours dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2023. Compte tenu des avantages d'une consultation groupée effectuée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Vilaine, il est proposé de participer à la procédure avec négociation engagée selon l'article R2124-3 du Code de la commande publique.

Il est précisé que, si au terme de la consultation menée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Vilaine, les conditions obtenues ne convenaient pas à la commune de Vignoc, la possibilité demeure de ne pas signer l'adhésion au contrat.

11

## tribunes

### Vignoc Ensemble

Comme chaque année, nous nous sommes abstenus sur le vote du budget. Sans échange, sans commission finance, sans concertation, nous ne pouvons émettre un avis positif ou négatif sur ce sujet essentiel à la vie de notre commune.

Nos impôts locaux directs représentent presque la moitié des recettes du budget communal. Soit 809 660 € contre 742 885€ l'année dernière. L'état ayant augmenté nos impôts de 7,13 %.

Cet argent sert aux fonctionnements des services de la commune et permet de pouvoir emprunter pour financer nos projets. Le principal projet de cette mandature est la réalisation de l'école maternelle qui démarre.

Les problématiques liées à la sécurité des cheminements piétons vers l'école, liées à la vitesse excessive des voitures, ont été abordées en conseil municipal, puis

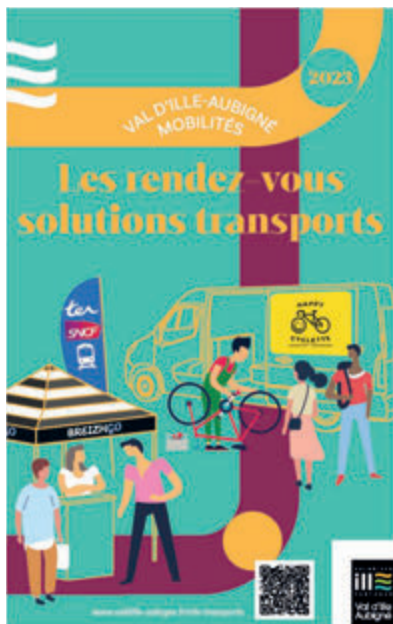
en conseil d'école sans qu'aucune solution concrète n'ait pu être apportée, même en réunion publique. Nous partageons l'inquiétude des parents d'élèves et des riverains.

Nous nous félicitons que le budget de 1 800 000 € ait pu être tenu en prenant en compte la réalisation de la cour d'école «oasis», îlot de fraîcheur végétalisée offrant des supports pédagogiques et ludiques variés pour le bien-être des enfants.

Domage que les lots charpente-bois-bardage et couverture étanchéité n'aient eu qu'une seule réponse à l'appel d'offre. Respectivement 22% et 40 % au-dessus du marché estimatif, soit 126 000€. Sans pour autant retarder les travaux, une nouvelle consultation était possible.

Comme vous tous, nous sommes impatients de l'ouverture de cette nouvelle école au service des Vignocois.

# Hors commune



## Solutions transports

Pour la 2<sup>nd</sup>e année, Vignoc accueillera le vendredi 15 septembre de 16h00 à 18h30 « Les Rendez-vous solutions transports » avec un Service de révision et de réparation de vélos par l'entreprise Happy Cycllette.

Tarifs disponibles sur [www.valdille-aubigne.fr/rdv-transports](http://www.valdille-aubigne.fr/rdv-transports).

**Les Rendez-vous solutions transports** proposent des informations sur les services mobilités présents sur la Communauté de

communes: location de vélos à assistance électrique (VAE) ou de voitures électriques, aides à l'achat de VAE, trajets en train ou en car, pistes cyclables, covoiturage...

### Les animations et services proposés :

Service payant de révision et de réparation de vélos (tarifs disponibles sur: [www.valdille-aubigne.fr/rdv-transports](http://www.valdille-aubigne.fr/rdv-transports))

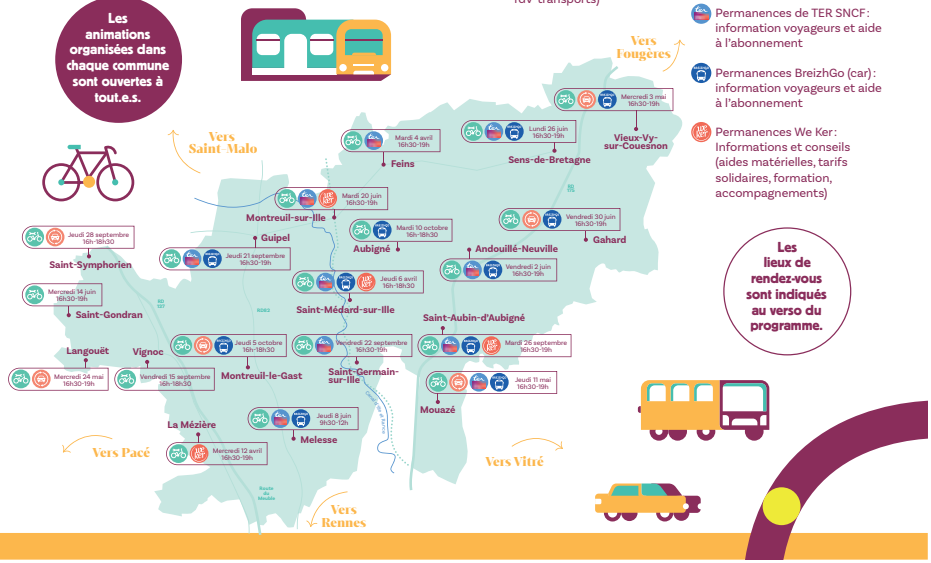
Animations sur l'autopartage: comment s'inscrire et comment le service fonctionne?

Permanences de TER SNCF: information voyageurs et aides à l'abonnement

Permanences BreizhGo (car): information voyageurs et aides à l'abonnement

Permanences We Ker: Informations et conseils (aides matérielles, tarifs solidaires, formation, accompagnements)

Les animations organisées dans chaque commune sont ouvertes à tout.e.s.



Les lieux de rendez-vous sont indiqués au verso du programme.

12

## L'UNITÉ DE GESTION VILAINE OUEST CARTE D'IDENTITÉ



### Présentation

- Gouvernance**  
Un Comité territorial de 34 élus
- Ressources Humaines**  
Une équipe de 19 agents
- Localisation**  
Bureaux situés à Pacé (35)

### Territoire

**Surface du territoire**  
1 785 km<sup>2</sup> (soit 118 communes)

**Cours d'eau** : 2 526 km.

Parmi les principaux cours d'eau, **l'Ille** prend sa source au nord du territoire, à Dingé. Son affluent, **l'Illet** naît à Saint-Aubin du Cormier. **La Flume** prend sa source à La Chapelle-Chaussée pour se jeter en Vilaine en amont des Landes d'Apigné. **Le Meu** prend sa source à Saint-Vran (22) et se jette dans la Vilaine à Chavagnie. Ses affluents sont le Ganun, la Vaunoise, le Comper, le Serein et la Chèze sur laquelle est implantée la retenue d'eau potable gérée par la Collectivité Eau du Bassin Rennais. **Le Canut nord** prend sa source sur Plélan-Le-Grand et se jette dans la Vilaine, à Guichen.

### Périmètre d'intervention

9 EPCI (112 communes) ayant transféré ou délégué la compétence Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) à Eau & Vilaine, à savoir: Montfort Communauté, Breizhlande Communauté, CC Saint-Méen-Montauban, Vallons de Haute Bretagne Communauté, CC Val d'Ille-Aubigné, Liffre-Cormier Communauté, CC Bretagne Romantique, Rennes Métropole et Loudéac Communauté Bretagne Centre.

### Qualité de l'eau

Seulement 5 % des masses d'eau sont en bon état. Objectif : 27% en bon état en 2027.

## L'Unité de Gestion Vilaine Ouest (UGVO), qu'est-ce que c'est ?

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022 ont été créées les Unités de Gestion Vilaine Ouest et Est d'Eaux. La compétence Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) et les compétences associées (ruissellement, pollutions diffuses et bocage) pour les communes du département leur ont été transférées.

## En 2023, l'Unité de Gestion Vilaine Ouest s'engage dans un Contrat territorial 2023-2025 !



**Les ambitions pour le bassin de La Vilaine montent en puissance en 2023 avec la mise en œuvre d'un nouveau Contrat Territorial à l'Unité Ouest.**

Suite à l'intégration des syndicats historiques au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et compte-tenu de l'arrivée à échéance des contrats territoriaux Meu-Chèze-Canut et Ille-Fla-Flume en 2022, l'Unité de Gestion Vilaine Ouest d'Eaux & Vilaine s'engage dans un nouveau Contrat Territorial 2023-2025.

### Des enjeux majeurs

Au regard des problématiques prioritaires comme l'état hydromorphologique des cours d'eau, la qualité de l'eau et le changement climatique, ce contrat territorial définit de nouvelles orientations stratégiques, à savoir :

- Adapter notre territoire aux effets du changement climatique (et notamment vis-à-vis de l'hydrologie des cours d'eau) ;
- Alertier sur la nécessaire conciliation entre l'attractivité du territoire (urbanisation, développement économique et activités agricoles) et les enjeux de l'eau ;
- Travailler en transversalité pour faciliter l'intégration des enjeux de l'eau dans l'ensemble des politiques publiques.

### Bientôt l'officialisation !

Le Contrat Territorial de Bassin Versant 2023-2025 entre l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et Eau & Vilaine sera signé officiellement le **vendredi 23 juin 2023**, à Bédée, en partenariat avec la Région Bretagne, les Départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor et le Syndicat Mixte de des Côtes d'Armor et de la Région Rennaise de l'Eau Potable d'Ille-et-Vilaine (SMC 35). L'ensemble des EPCI membres de l'Unité et les partenaires agricoles seront également invités en tant que signataires du contrat à ce moment officiel.



### L'ESSENTIEL

3 ans  
Durée du contrat

17 M€  
Prix de Coût total du programme d'actions

### 4 axes de travail

1. Aménagement du territoire
2. Pratiques et usages
3. Améliorer, valoriser et transmettre les connaissances
4. Animer et coordonner le contrat territorial



## associations

### Comité des fêtes

#### Nouveau bureau



Une nouvelle équipe prend les rênes du Comité des fêtes. Sophie Brossault occupe les fonctions de présidente et Anne-Charlotte Rault celles de vice-présidente. Elles sont accompagnées par Amélie Oguer et Marc Antoine Rault au secrétariat et par Gaël Fougeray et Laurence Blaise pour la trésorerie. Après la Fête de la bière qui s'est déroulée le 18 mars dans une ambiance festive, l'association vous donne rendez-vous le 8 juillet pour les moules-frites.

#### Hommage à Alain

Notre ancien président, Alain Charuel, s'est éteint trop tôt le 14 avril à l'âge de 48 ans.

En 2008, le passage des véhicules anciens, qui faisaient étape devant son restaurant au Tertre, a marqué le début de sa carrière associative au sein du Comité des Fêtes.

Alain s'est ensuite impliqué dans toutes les manifestations : la fête de Pâques, les moules frites du 14 juillet, le téléthon... En 2010, le jeune bénévole devient vice-président puis président en 2016. Avec tous les bénévoles, il continue à rassembler tous les ans plus de 1000 personnes sur la place de l'église pour les moules frites du 14 juillet, sans oublier la soirée tartiflette.

Il inaugure, en 2019, la 1ère fête de la bière qui a, tout de suite, été un immense succès.

A chaque événement, nous penserons toujours à lui et ferons en sorte d'être à la hauteur de tout ce qu'il a entrepris. Nous continuerons ses actions dans l'esprit convivial et amical qu'il a su instaurer.



### DON DE SANG Mobilisons-nous

A La Mézière, l'**Amicale des Donneurs de Sang** est en charge de préparer et d'organiser les collectes de sang dans la ville pour le compte de l'EFS (Etablissement Français du Sang, l'opérateur civil unique de la transfusion sanguine).

Son bureau composé de bénévoles a accueilli des nouveaux membres l'année dernière et espère **recruter à VIGNOC** en particulier commune où les donneurs sont nombreux à se déplacer aux collectes, afin de mettre tout en œuvre pour que les collectes se déroulent au mieux : information, publicité, logistique, accueil des donneurs le jour de la collecte.

#### POURQUOI DONNER SON SANG ?

Les besoins sont quotidiens et les réserves sont faibles : Chaque jour nous avons besoin de sang pour accompagner une femme qui accouche, une personne accidentée au travail où sur la route, un malade atteint d'un cancer... Les situations sont aussi variées que régulières.

**L'acte volontaire et bénévole** de donner son sang est donc irremplaçable.

Vous êtes irremplaçables !!

En 2023, 5 collectes vous sont proposées à La Mézière, **toutes sur rendez-vous**.

Il suffit de télécharger l'appli Don De Sang sur <Play Store où Google Play ou de se rendre sur le site de l'EFS <https://dondesang.efs.sante.fr> pour réserver le créneau horaire à sa convenance.

mardi 18 juillet, mercredi 13 septembre, mercredi 29 novembre

#### Alors pourquoi pas vous ?

**A Vignoc**, en 2022, sur 1297 personnes **en âge de donner (de 18 à 70 ans révolus)** 83 donneurs se sont présentés soit aux collectes ou à la maison du don, dont 15 ont donné du plasma. Avouez que nous pouvons faire beaucoup mieux !

Contact de l'Amicale des Donneurs de Sang :

A La Mézière Eugène Provault 06 71 83 83 39  
A Vignoc Rolande Préchoux 06 80 91 07 26

## Espace Arts et Culture - Expositions



Le vernissage de l'exposition des travaux de l'atelier d'arts plastiques aura lieu le samedi 17 juin à 12h30 au Refuge. Les œuvres resteront exposées jusqu'au 22 juin. Les élèves des ateliers d'art floral, de scrapbooking et du café tricot exposeront le travail effectué durant l'année le samedi 24 juin de 14 heures à 18 heures au Refuge.

L'association sera présente au Forum des associations le samedi 2 septembre.

## Les classes 3, c'est parti ! Opération braderie de rentrée !

L'association Les classes de Vignoc organise une braderie puériculture de rentrée le samedi 9 septembre de 9h à 13h à la salle Emile Lemetayer.

Entrée libre.

Inscriptions et renseignements pour les exposant.e.s sur : [lesclassesvignoc@gmail.com](mailto:lesclassesvignoc@gmail.com)

A noter : nous sommes toujours en recherche de personnes motivées à nous rejoindre pour organiser le mieux possible la fête des classes et cette braderie donc n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé.e.s Anaïs, Nathalie, Pauline, Rolande

14

## La Pêche vignocoise

La nouvelle association de pêche a été créée. Pierre Riche, président, est entouré de Franck Aubrée, vice-président, Raymond Berthelot, secrétaire et Didier Horvais, trésorier (absent de la photo). Le nouveau bureau envisage la rénovation du mobilier urbain sur l'espace nature de la Villouyère qui borde l'étang et un aménagement et un entretien des rives.

Les pêcheurs doivent obligatoirement être en possession d'une carte à la journée ou annuelle de la section pêche de Vignoc. Ces cartes sont en vente au Refuge ou à l'Épicerie des filles.

Les tarifs :

5 € la journée, pour trois lignes pour les adultes, et 2 € pour les enfants,

30 € à l'année pour les adultes et 10 € pour les enfants.

Le règlement complet est disponible sur le site de la commune.



## Association de chasse

Comme chaque année, le dimanche de Pâques, l'association de chasse a organisé son traditionnel ball-trap au lieu-dit le Moncel. Près de 400 personnes étaient inscrites.

Durant l'année écoulée, l'association a capturé plus de 132 ragondins, dont 4 qui s'étaient introduits dans une maison. Elle a aussi organisé des battues de sangliers qui s'approchent parfois à quelques mètres des habitations.



## Apema

Une nouveauté et un petit déménagement de nos bennes papiers.

A côté de notre traditionnelle benne bleue, il y a désormais une nouvelle benne dédiée exclusivement aux journaux. Ils sont valorisés dans une filière spécifique qui rapporte plus à l'APEMA.

N'oubliez pas que chaque kilo de papier ou journaux déposé dans ces bennes est récompensé par le SMICTOM et cet argent aide l'APEMA à financer les projets des deux écoles !

Ces deux bennes ont été déménagées et vous les retrouvez au niveau du City avec les poubelles à verre et les conteneurs du Relais.

Merci de votre participation !

Fête de l'école

Le temps fort de l'APEMA c'est aussi la fête des écoliers qui aura lieu le samedi 24 juin à l'étang.

Vous y retrouverez la buvette, les galettes saucisses et autres gourmandises à partir de 11h30.

Jeux de plein air et maquillage et le tirage de la tombola en fin de journée bien sûr !

Une journée festive pour petits et grands qui n'est possible que grâce à votre aide.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès de l'association pour être bénévole et participer à ce moment de convivialité.

## Allegro

Allegro vous propose les 27 mai, 3 et 4 juin un concert jazz orchestral avec Guillaume Saint James.

Betton 11h

Guipel à 17h,

Melesse à 18h

Les inscriptions à l'école de musique se feront du 30 mai au 6 juillet, sur rendez-vous au 02 99 13 24 89 ou sur <https://www.ecole-allegro.fr/>

Reprise des cours le 11 septembre.



## Vignoc Gym Danse

Nos jeunes danseurs auront le plaisir de présenter un spectacle cette année le dimanche 4 juin 2022 après-midi au Muzicam (Cap Malo) sur le thème de «Les villes». Ce spectacle est une nouvelle fois l'aboutissement d'une année de travail pour les danseuses et leurs professeurs Magali et Nathalie.

Les entrées sont réservées prioritairement aux familles, néanmoins, s'il reste des places, elles seront en vente au Refuge. Entrée : 9€ (gratuit pour les - de 4 ans, assis sur les genoux).



L'équipe de l'association Vignoc Gym Danse vous propose pour la rentrée 2023 des cours de danse à partir de la moyenne section. Nous proposons pour les adultes des cours de renforcement musculaire, body cardio et pilate.

Venez découvrir notre programme au forum des associations qui se déroulera le 2 septembre à Vignoc.

**Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous écrire : vignocgymdanse@gmail.com**



## La Cuisine en chantier



Après une belle soirée « Cuisine ton apéro » en collaboration avec le centre de loisirs au mois d'octobre, l'association La cuisine en chantier vous propose la deuxième édition de la fête du fournil !

Cette fête aura lieu le samedi 10 juin. Rdv au fournil dès 17h pour confectionner des tartines à cuire au fournil et autres snacks, préparés avec des produits locaux et de saison. Des boissons locales seront également servies à la buvette.

Chacun pourra prendre part aux ateliers de cuisine : une participation « au chapeau » sera demandée. La fête du fournil permet également de partager des petits plats fait maison et leurs recettes. Alors amenez quelque chose de fait maison à déguster ! Et n'oubliez pas d'emporter vos gobelets, assiettes et couverts.

L'association La cuisine en chantier a pour but d'améliorer l'accès à une alimentation plus saine et durable, la plus locale possible, pour les habitants de Vignoc et des communes alentours. Nous espérons que cet événement en plein air permettra de jolis échanges et de belles rencontres.

**Pour toute information, vous pouvez nous écrire : lacuisineenchantier@mailo.com**

## CATM

Après trois années de privation, la section locale des anciens combattants, veuves et citoyens de la paix de Vignoc a tenu sa réunion le 4 février 2023, salle Emile Lemetayer.



Depuis la dernière assemblée générale datant du 8 février 2020, six anciens combattants et deux veuves nous ont quittés : Cotard Pierre, Boulain Serge, Houal René, Malard Gérard, Viel Francis, Marchand Jules, Ferré Régine et Malard Marie Paule. En leur mémoire, le président a fait observer une minute de silence

Trois nouveaux citoyens de la paix nous ont rejoints : Auffray Jean Paul, Duchesne Gérard, Guihard Olivier.

Le nouveau bureau est constitué ainsi :

Président	Perrudin Francis
Vice -Président	Hardy- Jean Loup
Secrétaire	Guihard Olivier
Trésorier	Lesage Gilles
Représentante des veuves	Viel Yvette

15



## urbanisme

Vous avez un projet de construction, de rénovation et/ ou d'agrandissement pour votre habitation ou autre. Mme Aude LE BAIL, Architecte Conseiller, se fera un plaisir de vous aider gratuitement dans votre projet. Ses permanences sont sur rendez-vous. Un planning de ces permanences est consultable en mairie.

## conciliateur de justice

Son rôle est de vous recevoir, à votre demande, en cas de litige entre particuliers et de tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. Il intervient également sur des problèmes de voisinage (clôtures, haies, bruits et autres nuisances) ou dérivants des contrats (vente non conforme à la commande, défaut de délivrance, prestation de service mal exécutée...), ainsi que des litiges entre propriétaires et locataires.

• **Mr JOUAN** assure deux permanences par mois, sur rendez-vous à la mairie de **Hédé-Bazouges**, le mardi de 9h à 12h, les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis du mois. Prendre contact auprès de la mairie au **02 99 45 46 18**.

• **Mr POIRIER** assure des permanences à la mairie de **La Mézière** le mardi de 9h à 12h, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois. Prendre contact auprès de la mairie au **02 99 69 33 36**.

**NAISSANCES**

- LAMBART Kenzi**  
3 impasse des Châtaigniers - né le 14 janvier 2023
- FOUQUE Alma**  
16 allée du Champ Briant d'Ahaut - née le 6 février 2023
- BERREE Lya**  
7 impasse des Courtils - née le 29 mars 2023
- GUINARD Adèle**  
3 allée des Grandes Guérinais née le 4 avril 2023
- RACIN Evan**  
1 impasse du Tram - né le 2 avril 2023
- KIENTZ Loïs**  
28 rue du Tertre - né le 13 avril 2023
- LAMY PEDRON Clovis**  
15 rue Jullien Battais - né le 18 avril 2023

**DECES**

- ADAM René**  
3 rue du Tertre - le 19 janvier 2023
- LEPEIGNEUL Zoé**  
8 allée de la Flume - 1er février 2023
- LEPLÂTRE Patrick**  
31 la maison neuve - 20 février 2023
- VIEL Roger**  
4 allée des Glycines - 4 mars 2023
- CHARPENTIER André-Jean**  
7 rue des Ecoles - 6 avril 2023

# Agenda

**Dimanche 4 Juin 2023**

Paris, Belfort, Alger, Zandres, Istanbul, Acora, New-York

**Vignoc Gym Danse,**  
*Nathalie et Mugnli*  
vous présentent le **23ème**

**Gala de danse**

2 Représentations  
(14h00 et 17h30)  
au  
**MUSIKAM**  
vignocgymdanse@gmail.com

**VIGNOC**

**SOIRÉE MOULES FRITES**

ENTRÉE LIBRE

**8 JUILLET**  
RDV 18h00

**CENTRE BOURG**  
CONCERT / DOUBLE FACE

RÉSERVEZ VOTRE SOIRÉE  
- FEU D'ARTIFICE -

- 4 juin**  
Spectacle de danse de Vignoc Gym Danse
- 10 juin**  
Fête du fournil organisée par la Cuisine en chantier
- 17 juin**  
Vernissage de l'atelier d'arts plastiques de l'Espace Arts et Culture au Refuge. Exposition du 17 au 23 juin.
- 24 juin**  
Exposition des ateliers de scrapbooking, d'art floral et du café tricot de l'Espace Arts et Culture au Refuge.
- 24 juin**  
Fête de l'école organisée par l'APEMA
- 8 juillet**  
Soirée Moules Frites organisée par le Comité des Fêtes et feu d'artifice
- Samedi 2 septembre**  
Forum des associations
- Vendredi 15 septembre**  
Atelier vélo, place de l'église de 16h00 à 18h30
- Dimanche 1<sup>er</sup> octobre**  
Arbre des naissances
- Semaine du 2 au 8 octobre**  
Semaine bleue organisée par le CCAS

**Fête du fournil** Vignoc  
Rdv derrière la mairie dès 17h

**Samedi 10 juin**

Ateliers de cuisine  
Buvette  
Animation jeunesse

Produits locaux et de saison  
Participation libre

Contact :  
lacuisineenchantier@maio.com

**La Semaine Bleue**  
À tout âge, ensemble !

Semaine Nationale des retraités et personnes âgées  
du 2 au 8 octobre 2023

**Vieillir ensemble une chance à cultiver !**

www.semaine-bleue.org

Basé sur le matériel pédagogique de l'association des Substituts, de l'Association et des Personnes Handicapées  
Basé sur la base internationale des personnes âgées de 70 ans